



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23023459***Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège division Namur**08 FEV. 2023****Greffe**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0478 557 418****Nom**(en entier) : **HORSICA BEV**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la station, 73 à 5030 Gembloux****Objet de l'acte : Renouvellement mandat administrateurs**

Extrait du PV de l'AG du 12/12/2022

L'assemblée confirme le renouvellement des mandats des administrateurs avec effet rétroactif au 30/09/2020 de monsieur COLLART Jean et Madame ERNOULD Christine. Les administrateurs réunis entre eux ont décidé de nommer Monsieur COLLART Jean, président du conseil d'administration et administrateur-délégué qui accepte. Tous les mandats venus à échéances en 2020 sont renouvelés pour une durée de 6 ans et expireront à l'issue de l'AG de 2026. Il seront exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG

Pour extrait conforme,

Jean COLLART,

Administrateur, Administrateur-Délégué et Président du Conseil d'Administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).